

# CONVOCAATION

aux permanences organisées dans le cadre  
du lancement de la Redevance Déchets

Permanences réservées  
aux habitants du Val  
d'Oust et de Monttertlot

Madame, Monsieur,

La Redevance Déchets va être mise en place sur votre commune. Cela implique plusieurs changements : de nouveaux équipements pour gérer vos déchets, une réorganisation de la collecte et un nouveau mode de facturation.

Du lundi 3 au samedi 22 mars 2025, des permanences sont organisées pour vous expliquer ce nouveau fonctionnement, vous recenser et vous remettre :



- ▶ Un bac gris pucé
- ▶ Un bac jaune pucé
- ▶ Une carte déchèterie pucée

GRATUITS

Votre venue à l'une de ces permanences est **obligatoire**.

Si vous êtes vraiment dans l'incapacité de vous déplacer, un proche peut cependant venir pour vous en se présentant avec l'intégralité des documents demandés.

Comptant sur votre présence afin que ce changement, indispensable à la bonne gestion de nos déchets, puisse se réaliser de la meilleure des manières, je vous adresse Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Stéphane Rouault,**  
Vice Président en charge de l'Environnement



## Vous êtes un professionnel ?

**Votre lieu de travail est également votre lieu d'habitation ?**  
RDV directement aux permanences ! *Ex : Ass. maternel(le).*

**Votre lieu de travail n'est pas votre lieu d'habitation ?**  
Ne vous déplacez pas aux permanences. Recensez votre entreprise via notre formulaire en ligne **avant le 3 mars 2025** et nous vous recontacterons rapidement.



Lien du formulaire pour recenser votre entreprise :  
[www.ploermelcommunaute.bzh/redevance-pros](http://www.ploermelcommunaute.bzh/redevance-pros)

## Du lundi 3 mars au samedi 22 mars 2025

### ● HORAIRES :

Lundi	10h00 - 18h30
Mercredi	10h00 - 18h30
Vendredi	10h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 17h00

### ● ADRESSE :

Zone Industrielle de Bolin - 56460 Val d'Oust



← dans ce bâtiment

Un fléchage sera mis en place depuis le bourg du Roc-Saint-André, en Val d'Oust.

1

**Chez moi, je remplis la fiche de renseignements jointe à ce courrier.** Je veille à l'exactitude des informations que je fournis.

**Je rassemble les documents suivants :**

- Formulaire de renseignements rempli
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture d'eau ou d'électricité*)
- Pièce d'identité (*carte d'identité ou passeport*)

2

**Je me rends à l'une des permanences :**

- Muni des documents demandés
- En journée et en semaine afin de limiter les pics de fréquentation du soir et du samedi
- En voiture, sans passagers à l'arrière, afin de baisser mes sièges pour charger mes bacs

3

4

**Après avoir été recensé et sensibilisé, je récupère gratuitement mes bacs et ma carte Déchets.** Les deux bacs rentrent aisément dans une petite voiture si les sièges arrière sont baissés.



**SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS**

02 97 73 20 96 • [dechets@ploermelcommunaute.bzh](mailto:dechets@ploermelcommunaute.bzh)

[ploermelcommunaute.bzh/dechets](http://ploermelcommunaute.bzh/dechets)

